

## Il était une fois le CE...

A la fusion et pendant 2 mandatures, la CGT était majoritaire aux élections professionnelles et assurait une majorité au CE avec le SNU et SUD.

Les budgets étaient transparents et diffusés régulièrement sur le portail CE à l'attention des collègues. Cette gestion saine des comptes faites par les trésoriers CGT et SNU nous permettaient de satisfaire un maximum de collègues et de proposer de nombreuses activités : parc Astérix et prestation pour les enfants, aide à la formation, secours pour les agents en difficulté beaucoup plus conséquents, chèques vacances, cadhoc, cinéma, loisirs, colonie de vacances, ...

## La gestion du CE selon FO

La gestion calamiteuse du CE faite par l'ancienne mandature FO n'a pas l'air d'évoluer avec la nouvelle ! Pourquoi sans étonner c'est le même syndicat à la tête du navire. Le non-respect des règles, le désinvestissement des élus majoritaires, les visées purement électoralistes de ces mêmes élus et des nouveaux nous conduisent à être aujourd'hui dans une situation catastrophique. **Le dernier rebondissement qui pourrait prêter à sourire si cela n'était pas si grave le secrétaire FO menace par lettre recommandée l'ancienne secrétaire FO de faire son travail sur les comptes du CE.**



## Deux séances pour rien !!!!!

- Comptes 2015 non saisis.
- Pas de programmation du budget 2016.
- Aucune visibilité sur le budget disponible.
- Mise en place des chèques Vacances en fin de mandature dans la précipitation sans visibilité sur le budget, d'ailleurs certains agents les attendent encore à ce jour.
- Demande de l'audit des comptes enterrée sous l'ancienne mandature FO. D'après le nouveau secrétaire il faut d'abord faire « le ménage » dans les comptes.
- Seule proposition sur le budget 2016 : Vote d'une nouvelle embauche extérieure, proposition d'un prestataire pour le rattrapage des saisies comptables 2015.

**ÇA SUFFIT !**

**Il est temps que cette situation soit résolue et assainie afin de pouvoir aborder aussi les sujets importants que sont :**

- Pôle emploi 2020 et l'ensemble des dossiers de réorganisation de pôle emploi avec leurs répercussions sur les agents de droit public et de droit privé.
- La mise en place d'une vraie politique culturelle et sociale pour les agents.
- Une mise à disposition d'agents de Pôle Emploi pour aider au fonctionnement du CE dans la mise en place de ses prestations et non pas une embauche extérieure.

Vos élus restent à votre disposition pour toute question : Nadège Habti El Idrissi - Olivia Le Maillot - Francine Royon - Sabine Souverville

